

## **Dossier d'inscription PSE2**

**Nous vous recevons sur rendez-vous uniquement.**

**MUC FORMATION : Mme EL MELAYAH Cindy**

[cindy.elmelayah@mucformation.fr](mailto:cindy.elmelayah@mucformation.fr)

### **LA FORMATION**

**Formation initiale PSE2 : MUC FORMATION / FNMNS**

Lieu :

**MUC Formation, Complexe Sportif Albert Batteux, François Joseph Gossec, 34070 Montpellier**

9h00-13h00 et 14h00-18h

**MONTANT DE LA FORMATION :**

**300 euros + 12€ d'adhésion (si non adhérent au MUC) : Chèque à l'ordre du MUC OMNISPORT ou virement par inscription en ligne.**





**DOSSIER D'INSCRIPTION**

PHOTO  
OBLIGA  
TOIRE

NOM \_\_\_\_\_

Nom de jeune fille \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Sexe : M  F  Date de naissance \_\_\_\_\_

Lieu de naissance \_\_\_\_\_

Département de naissance : /\_\_ /\_\_ /

Nationalité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_ Code Postal \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

**DESIRE M'INSCRIRE A LA FORMATION conduite par le MUC Formation pour l'accès au diplôme:**  
**Formation initiale PSE2 du :.....**

**Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis :**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature

**Les pièces à joindre (tout dossier incomplet sera refusé) :**

**1- A l'inscription :**

- Le dossier d'inscription complet et dûment renseigné
- Une photocopie de votre carte d'identité et de votre diplôme initial PSE1 et votre recyclage PSE1.**
- Une enveloppe A4 et un timbre 20 g

## CONDITIONS D'ANNULATION et DE REMBOURSEMENT

### **1. Droit de rétractation**

Conformément à l'article L.121-20 du code de la consommation, dans le cadre d'un paiement en ligne, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de sept (7) jours.

### **2. Désistement – Annulation**

**En cas d'annulation de votre part, y compris pour raisons médicales, il sera retenu :**

- Plus de 15 jours avant le début de la formation : 70,00 €
- Moins de 15 jours avant le début de la formation : 130,00 €
- Moins de 7 jours avant le début de la formation : l'intégralité.

Dès le démarrage de la formation :

En cas d'abandon pour raison médicale, celui-ci devra être justifié par un certificat médical. Un montant allant de 100,00 € à la totalité de la formation sera retenu en fonction du nombre de jour de présence du stagiaire sur la formation.

En cas d'abandon en cours de formation, pour convenance personnelle, aucun remboursement ne pourra intervenir.

Le remboursement des frais d'adhésion au MUC Omnisports ne pourra se faire qu'en cas d'annulation avant le démarrage de la formation.

### **3. Annulation du fait du MUC**

Le MUC se réserve le droit d'annuler la programmation d'une session de formation par manque d'effectif ou cas de force majeure. Les stagiaires seront immédiatement informés et un report de l'inscription sur une autre session sera proposé. Si cette solution ne convient pas au stagiaire, les sommes versées seront restituées, déduction faite des éventuels frais bancaires en cas de paiement en plusieurs fois (cf. conditions de paiement proposées).

### **4. Frais de recouvrement**

En cas de recours contentieux pour le recouvrement des factures impayées, il sera perçu des frais forfaitaires de dossier de 30,00 €, additionné des frais de procédure éventuels.

### **5. Divers**

Pour tout autre cas qui n'aurait pas été prévu par les présentes conditions, le MUC se réserve le droit de statuer au cas par cas.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Fait à ....., le.....

Signature du stagiaire :

Signature du représentant légal (si mineur) :